



**LA SOUTERRAINE**  
ENGAGÉE PAR NATURE

## DECISION DU MAIRE

### LE MAIRE DE LA SOUTERRAINE

- VU** l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales  
**VU** la délégation rendue exécutoire du Conseil municipal accordée au Maire en date du 17 novembre 2020  
**VU** le Code de la commande publique et les articles L2123-1, R2123-1 à R 2123-8

**APRES** avoir pris connaissance des propositions reçues et du rapport d'analyse des offres,

### CONSIDERANT

- Que la création d'une chaufferie automatique à bois avec réseau de chaleur pour les bâtiments suivant : Hôtel de ville, salle des fêtes, ancienne mairie ainsi que le bâtiment 8 place Émile Parrain est devenue indispensable au vu de la vétusté du mode de chauffage actuel,
- Qu'une consultation a été relancée pour le lot 4 : ossature métallique- couverture, qu'un seul candidat a répondu sur l'ensemble du lot.

### DECIDE

**Article 1 :** Le marché de création d'une chaufferie automatique s'effectuera avec les opérateurs économiques suivant :

Lot 1	Terrassement / VRD / réseau de chaleur	EUROVIA	189 895.06 € HT
Lot 2	Gros œuvre / plâtrerie	CHAPTARD	116 500.00 € HT
Lot 3	Charpente Bois	MARTINET	3 262.80 € HT
Lot 4	Charpente / Couverture	SERRU'BAT	45 589.70 € HT
Lot 5	Serrurerie / Menuiserie intérieur	SERRU'BAT	13 258.00 € HT
Lot 6	Chaudière bois	TRULLEN BATIMENT	120 097.55 € HT
Lot 7	Chauffage / Plomberie / Électricité	LEMAIRE	166 469.87 € HT
Lot 8	Sous-stations	TRULLEN BATIMENT	34 381.49 € HT

Ces opérateurs économiques ont présenté l'offre la mieux disante au regard des critères définis dans le dossier de consultation des entreprises.

**Article 2 :** Ce marché est conclu pour une durée de 8 mois.  
Cette somme sera imputée sur les crédits inscrits au budget.  
Fait en Mairie de La Souterraine, le 3 février 2023.

#### Destinataires :

- **Monsieur le Maire de La Souterraine,**
- **Préfecture de La Creuse**

Pour le maire empêché  
Et par suppléance  
Le 1<sup>er</sup> adjoint  
Patrice FILLOUX



Le Maire,

Étienne LEJEUNE

REÇU EN PREFECTURE

le 04/05/2023

Application agréée E-legalite.com